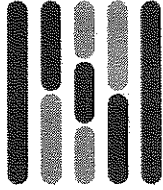


REPUBLIQUE
FRANCAISE
DEPARTEMENT Eure



VILLE DU NEUBOURG

DÉLIBÉRATION n° DCM-2024-77

Subvention à l'OMS pour Octobre rose

Date de la séance : 16 septembre 2024
Date de convocation : 10 septembre 2024
Nombre de conseillers en exercice : 24
Membres présents : 17
Nombre de votants : 20

**Adopté à
l'unanimité,**

Le seize septembre deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Mme Isabelle VAUQUELIN, Maire, à la salle du conseil municipal.

Présents : Mme Isabelle VAUQUELIN Maire ; Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, Mme Hélène LEROY, M. Francis DAVOUST, Mme Isabelle AMEYE, M. Edouard DETAILLE, Mme Anita LE MERRER, maires adjoints ; M. Didier ONFRAY, M. Jean LEFEBVRE, Mme Evelyne DUPONT, M. Philippe DELAUNAY, M. Stéphane CHERRIER, M. Gilles BARBIER, Mme Natacha BRUNET, Mme Caroline CHOPIN, M. Loïc CABOT, M. Jean-Baptiste MARCHAND.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Claire LAPOIRIE à Mme Anita LE MERRER, Mme Isabel COUDRAY à Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, M. Francis BRONNAZ à Mme Isabelle VAUQUELIN.

Absents excusés : Mme Stéphanie CHEUX, M. Alain LEROY, Mme Katiana LEVAVASSEUR.

Secrétaires de séance : Mme Caroline CHOPIN, Mme Marie-Noëlle CHEVALIER.

L'OMS fédère la marche d'Octobre rose sur la ville du Neubourg, le dimanche 6 octobre 2024. L'organisation prévoit un budget prévisionnel de 6 849 € pour la communication, les tee-shirts, les bandanas et autres goodies et de 877,80 € pour le poste de secours. Madame l'Adjointe est sollicitée pour une aide exceptionnelle à l'OMS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal de LE NEUBOURG :

- **Décide** de prendre en charge le poste de secours et de verser une subvention de 878 € à l'OMS sur l'article 65748.

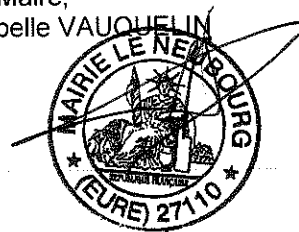
Fait à LE NEUBOURG, le 16 septembre 2024.

La présente délibération sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise au représentant de l'Etat

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif sis 53 avenue Gustave FLAUBERT 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site de la commune www.leneubourg.fr

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible par le site www.telerecours.fr

Le Maire,
Isabelle VAUQUELIN



La secrétaire,
Caroline CHOPIN